



Amandine CHATELAIN et Gautier DUMINI,
représentants du personnel au CTS du SPIP de la Somme
à

Monsieur le Directeur de l'Administration pénitentiaire

Monsieur le Directeur de l'Administration Pénitentiaire,

A l'approche de la publication des postes de CPIP à la prochaine CAP de mutation, il nous semblait primordial de rédiger ce courrier afin de vous alerter une nouvelle fois sur la situation des antennes d'Abbeville et Péronne.

Pour rappel, le SPIP de la Somme est composé de trois antennes : l'antenne locale d'Abbeville, l'antenne locale de Péronne et l'antenne d'Amiens (MO et MF).

Depuis plusieurs années maintenant, des créations de postes sont réclamées par les organisations syndicales sur les antennes locales d'Abbeville et Péronne, les personnels ayant quitté ces antennes dans le cadre de mutations ou accès à un autre corps, n'ayant jamais été publiés lors des CAP depuis plus de 6 ans. Une création de poste a vu le jour sur l'antenne d'Abbeville en 2015, néanmoins cela reste insuffisant !

Depuis septembre 2015, l'antenne d'Abbeville fonctionne avec 3 CPIP à temps plein, qui prenaient en charge sur l'année 2015-2016 453 personnes, soit plus de 150 personnes par CPIP. Ce qui s'avère être bien au-delà des recommandations faites par l'Administration depuis plusieurs années. Afin d'aider les CPIP d'Abbeville, deux agents affectés au SPIP d'Amiens, interviennent à hauteur de 40% de temps effectif sur cette antenne, pour l'année 2016-2017.

Il en est de même pour l'antenne de Péronne, qu'on laisse mourir depuis plusieurs années. Malgré nos relances annuelles sur la situation de cette antenne, aucune création de poste n'a vu le jour. Cette antenne, composée cette année d'un CPIP titulaire et d'un CPIP stagiaire, fonctionne également par l'intervention de trois CPIP d'Amiens, présents sur l'antenne à tour de rôle à hauteur également de 40% à 20% de temps effectif, ainsi que deux autres CPIP d'Amiens qui assurent une permanence délocalisée sur Albert, à hauteur de 20% de temps effectif de travail par semaine. Ces personnels ont en charge 281 personnes au total sur cette antenne de Péronne.

Il est donc grand temps cette année d'entendre les difficultés constantes rencontrées par ces deux antennes et de considérer la création de postes de CPIP comme prioritaire !! Nous espérons que monsieur le Directeur interrégional de la DISP de

Lille saura faire remonter cette nécessité absolue de créer des postes sur ces antennes et arrêtera de s'entêter dans l'espoir de les voir disparaître!

L'ancien garde des sceaux a pris la décision en 2015 de ne pas fermer ces antennes, décision que nous saluons. Néanmoins, peu de moyens ont été accordés à ces antennes pour fonctionner normalement, mis à part de nouveaux locaux pour le SPIP de Péronne et un poste d'adjoint administratif sur le SPIP d'Abbeville.

Nous réclamons donc la publication de deux postes de CPIP à la prochaine CAP de mutation :

- un poste de CPIP sur l'antenne de Péronne
- un poste de CPIP sur l'antenne d'Abbeville

Nous réaffirmons l'importance d'un service public de proximité, qui ne peut être remplacé par des permanences délocalisées, qui entraînent des déplacements géographiques longs pour les agents donc une perte de temps, temps qui pourrait être utilisé pour le suivi des personnes et nécessaire pour la prévention de la récidive.

Nous savons que la CAP de mutation de cette année sera particulière du fait de la fin de la pré-affectation mais la création de postes pour des antennes prioritaires reste possible ! Donc l'argument de ne pas pouvoir créer de poste cette année ne pourra être jugé par nous comme entendable!

Nous réclamons également un poste d'adjoint administratif pour l'antenne de Péronne, primordial pour le fonctionnement de cette antenne. Le contrat de l'agent contractuel s'arrête le 28 février 2017 et ne sera pas renouvelé.

La situation de ces antennes est donc alarmante et nous souhaitons aujourd'hui :

-des moyens humains pour le fonctionnement de ces antennes afin de préserver un service public de proximité !

-la fin des « bricolages » d'organisation entre les antennes locales et l'antenne d'Amiens qui arrangent bien aujourd'hui l'Administration mais qui fatiguent les agents !

Nous comptons aujourd'hui sur votre soutien et la suite que vous donnerez à ce courrier.

Amiens, le 26 janvier 2017

Cette lettre sera rendue publique